

Au cours de la dernière année

Surplus de \$8,651 réalisé à St-Joseph de Sorel

ST-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Le rapport financier de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel montre que pour l'année 1970 les revenus se sont chiffrés à \$439,095 et les dépenses à \$430,444, laissant un surplus pour cette période de \$8,651. D'autre part le surplus accumulé au 31 décembre 1970 s'établit à \$26,751.

Revenus

Les revenus de sources locales se sont élevés à \$343,282, dont \$191,626 provenant de la taxe générale foncière, soit \$35,205 pour les résidences et les commerces et \$156,421 pour les industries.

Les autres revenus provenant des taxes spéciales sont l'aqueduc et l'égout avec \$37,761, la taxe de vente avec \$94,970, la taxe pour les ordures ménagères, \$9,668 et la taxe des locataires, \$7,677.

La vente de services a rapporté au trésor municipal au cours des douze mois de 1970 la somme de \$72,674, dont \$34,748 pour le service d'eau et \$32,688 pour l'arène, dont \$28,022 pour la location de la patinoire. Les autres revenus de sources

locales (licences et permis, location d'édifices et locaux, intérêts sur arrérages de taxes, etc.) s'établissent à \$16,489, alors que les subventions du gouvernement provincial se chiffrent à \$6,650.

Dépenses

Au chapitre des dépenses, l'administration générale a coûté \$71,714, dont \$36,170 en salaires pour les services exécutifs, législatifs et administratifs. Quant au service de la dette, il a exigé des dépenses de \$128,631 dont \$65,000 en rachats d'obligations, \$56,197 en intérêts sur obligations, et \$6,641 en remboursement d'autres dettes à long terme. Par ailleurs, un montant de \$2,348 a été attribué aux mauvaises créances.

Le service de police et incendie, qui est fourni à la ville de Saint-Joseph-de-Sorel par la ville de Tracy, a coûté \$37,526. Un montant de \$61,442 a été consacré aux travaux publics, dont \$29,554 en salaires, et \$8,090 pour l'électricité et \$10,630 en dépenses d'immobilisations.

Le service d'hygiène a coûté \$14,991, le bien-être et la santé publique, \$5,513. Par ailleurs un

montant de \$73,700 a été consacré aux loisirs et services communautaires et culturels. L'arène ou centre récréatif Assant a mené des dépenses de l'ordre de \$47,846, dont \$21,657 en salaires, \$11,037 en électricité et \$5,964 en dépenses d'immobilisations. Les parcs publics et terrains de jeux ont coûté \$23,504 dont \$14,197 en salaires et \$2,720 pour les uniformes. Le service de l'aqueduc a coûté \$36,927 dont \$31,139 pour le traitement de l'eau et \$5,788 pour le réseau de distribution. Soulignons que l'aqueduc de Saint-Joseph et Tracy a amené pour 1970 des dépenses de \$84,

387.23 dont \$13,896.66 pour les salaires, \$16,829 pour l'électricité. La contribution de la ville de Tracy a été de \$63,104.87 et celle de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, \$21,282.46.

Arrérages

Au 31 décembre 1970, la ville de Saint-Joseph-de-Sorel avait un montant de \$9,881 de taxes à percevoir, soit \$6,197 pour 1970, \$50 pour 1969-70, \$2,758 pour 1968-69, \$848 pour 1967-68 et \$28 pour 1966-67.

La dette obligatoire de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel était de \$931,540 au 31 décembre 1970 dont \$233,000 pour l'usine de filtration et \$481,000 pour l'arène.

Cinq causes inscrites au terme des Assises

ARTHABASKA (R.L.) — Seulement cinq causes sont inscrites au terme des Assises de mars, pour le

district judiciaire d'Arthabaska.

Ces causes seront appelées le premier mars et une date définitive de procès sera alors fixée.

Les causes inscrites aux Assises de mars 1971 à Arthabaska sont:

Denis Rivard, qui subira son procès pour viol selon l'article 135.

Arthur Brûlé, qui aura son procès pour négligence criminelle, en vertu de l'article 192.

Réal Baril, qui se défendra contre une accusation de tentative de meurtre, selon l'article 210.

Réjean Laquerre, subira un procès pour négligence criminelle, article 291 (1) A.

Enfin Normand Perreault aura un procès pour une accusation de vol avec effraction, article 292 (1) B.



A Victoriaville, des chômeurs ont du cœur au ventre et veulent travailler. Dans cette optique, ils ont mis sur pied différents services pour la population. Les principaux

responsables sont Daniel Moreau, Louise Therrien et Richard Boisvert. Fait également partie de l'organisation, Yolande Tourigny. (Photo LeRo)

Dans la ville de Victoriaville

Trois services d'aide à la population mis sur pied par les chômeurs

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les chômeurs de Victoriaville ont du cœur au ventre et ils désirent démontrer qu'ils occupent une place active dans la société. C'est pourquoi ils ont décidé de mettre en marche trois services d'aide à la population. Ces chômeurs offriront en effet un service de déneigement, de dépannage à domicile et d'entretien domestique.

Un service de déneigement, de dépannage à domicile et d'entretien domestique.

Ces différents services demeureront en permanence et permettront aux chômeurs de Victoriaville de se dépanner provisoirement et d'acquiescer à une certaine formation dans l'organisation d'activités collec-

tives et cela, toujours dans le but de se trouver un emploi permanent qui leur permettrait de reprendre une place active dans la société. Cette place, ils jugent l'avoir perdue en devenant chômeurs.

Il veut du travail

Oui, à Victoriaville, il se trouve

des chômeurs qui désirent vraiment du travail.

Aucune rémunération fixe ne sera sollicitée pour les trois services précédemment énumérés. Il s'agit en quelque sorte de la fondation d'une maison de chômeur à Victoriaville. Cette maison est située au 9 rue

Saint-Augustin. Pour y participer de quelque façon, on peut entrer en communication avec Yolande Tourigny, Richard Boisvert ou Daniel Moreau 732-2587.

A Victoriaville, les chômeurs veulent et s'organisent pour travailler.

Invité du club Richelieu de Sorel

Il faut respecter la convention collective — Fernand Lefebvre

SOREL (PC) — Le président général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. Fernand Lefebvre, a déclaré, hier soir, devant les membres du club Richelieu de Sorel, que la CEQ et les commissions scolaires ayant négocié une convention collective, il fallait maintenant respecter la signature de cette convention.

Lefebvre, qui a relié la situation actuelle dans le monde de l'enseignement à la sauvegarde du système démocratique, a in-

vité les membres du club Richelieu à appuyer l'action du gouvernement et des commissions scolaires dans le règlement de ce conflit.

Il a ajouté que la contestation au niveau d'une convention signée était inadmissible et qu'il ne tolérerait pas qu'un petit groupe d'enseignants vienne démolir le système d'enseignement que nos ancêtres s'étaient donné, il y a 300 ans.

Le président a finalement lais-

sé entendre que les commissions scolaires et la CEQ seraient appelées à venir expliquer leurs positions devant un comité parlementaire.

On sait, par ailleurs, que le ministre québécois de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a demandé et obtenu, hier, la convocation de la Commission parlementaire sur la Fonction publique, pour jeudi.

Les divers partis impliqués dans le conflit pourront alors faire valoir leurs points de vue.



Mlle Jocelyne Poisson a été couronnée Reine du carnaval de Gentilly, lequel a remporté un succès fantastique cette année. Sur la photo, M. Guy Piché, conseiller du secteur Gentilly de la ville de Bé-

cancour; la nouvelle reine et le Bonhomme carnaval, personifié par Me André Villeneuve, secrétaire et greffier de la ville de Bécanour.

Tout le monde collabore

Le carnaval de Gentilly un succès fantastique

par Pierre MANSEAU

GENTILLY — Pour la deuxième année consécutive, le carnaval de Gentilly a été une réussite des plus complètes. Plusieurs municipalités du Cœur du Québec qui tiennent à chaque année des festivités carnavalesques, auraient certes avantage à prendre exemple sur ce qui se passe à Gentilly.

Avec une population de quelque 2,500 personnes, on a toutefois réussi cette année à aller chercher un profil net de plus de \$8,000. Bien que les décorations dans les rues rappellent avec un peu de nostalgie ces deux semaines de festivités, le carnaval en lui-même est terminé depuis un bout de temps.

Nous avons demandé aux organisateurs du carnaval de 71 quel pouvait être leur secret, pour arriver à un tel résultat. Il appert que la seule formule magique qui existe pour rendre à bien une telle entreprise, ne vient pas des organisateurs, mais bien de la population elle-même. En effet, à Gentilly, le carnaval n'est pas l'affaire d'une poignée de mordus, mais bien

celle de tout le monde. Il ne fut pas rare de voir au cours de la préparation et même durant la réalisation du carnaval, des propriétaires d'équipements, offrir leurs services sans présenter de notes.

Le bénévolat ça existe encore à Gentilly et la réussite de leur carnaval d'hiver en est un exemple éloquent. Le phénomène de participation qui a amené les gens à participer en plus que grand nombre aux différentes activités démontre qu'il est possible de faire bouger une population, en autant que les éléments dynamiques de celle-ci ne soient pas freinés dans leurs initiatives.

Un exemple qui parle par lui-même, de ce phénomène de participation et de bénévolat: un groupe d'adultes décidait à l'automne de monter une pièce de théâtre dans les cadres du carnaval d'hiver.

Les répétitions durèrent plus de trois mois à raison de deux ou trois soirs par semaine. Les participants ont dû y mettre beaucoup de leur temps et même de leur argent dans le montage de cette pièce. Le soir

de la présentation, tous ces gens ont tenu à payer leur admission à la salle de l'école où avait lieu le spectacle. Ce fait est à souligner, puisque tout le monde, tant organisateurs que spectateurs, devaient défrayer le coût de leur admission aux différentes activités. Il n'y avait aucune place réservée, sauf pour les duchesses et le bonhomme carnaval. Les résultats sont connus, \$8,200 de profits nets.

L'an dernier, on avait réalisé des profits de \$5,800, et on avait employé cet argent à la construction d'une piscine semi-olympique. Les fonds recueillis cette année serviront à combler les dépenses que cette construction entraîne.

Le comité d'organisation, formé de M. Julien Tournignant, président du carnaval, M. Yvon Guimond (V.P.), M. Roger Hould (Tré.), M. Lionel Bourchard (Sec.), M. Jean-Marie Baril, Jacques Carignan, Mme Nestor Poisson, Mme Maurice Tournignant et M. Jean Renaud; tient à remercier tous les participants au carnaval de Gentilly, qui ont ainsi permis d'en faire un immense succès.

A Grantham-Ouest

Deux personnes blessées dans une dure collision

GRANTHAM-OUEST (B.A.) — Deux personnes ont été blessées dans une collision sévère, vers 9h30 hier matin, dans une dure collision impliquant deux véhicules, à l'intersection de la route 22 et du 5e Rang de Grantham-Ouest, dans le comté de Drummond.

Les blessés, Jacinthe Côté, 17 ans, de la rue St-Georges à Pierreville et Mme Lise Milot, 25 ans, du Chemin Yamaska à St-Germain de Grantham, ont été transportés à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville.

Cette dernière était au volant d'une automobile de marque Renault, endommagée pour plusieurs centaines de dollars. L'autre véhicule, conduit par M. Guy Lachapelle, 26 ans, de la rue St-Ambroise, a été avarié pour quelques centaines de dollars. Ce dernier prenait place dans une camionnette de la compagnie Tilden.

L'agent André Roy, du bureau de la Sûreté du Québec à Drummondville, s'est rendu sur les lieux pour procéder aux constatations usuelles.

Drummondville sera l'hôte des clubs Optimistes

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Le club Optimiste de Drummondville sera l'hôte de tous les clubs Optimistes des zones 7 et 8, dimanche le 7 mars, lors d'une rencontre générale. Le responsable technique de cette journée est M. Claude Boucher.

Dès 8h45, le gouverneur J.P. Lefebvre et le secrétaire C. Tessier seront accueillis au motel Albatros par le président du club de Drummondville, M. Hervé Savoie et M. Léopold Lambert. Après le déjeuner, le lieutenant-gouverneur de la zone 7, M. Normand Daneau adressera le mot de bienvenue aux invités. Il y aura ensuite une table ronde, et vers 11h20, le lieutenant-gouverneur de la zone 8 adressera la parole aux participants.

Vers 13h, après l'enregistrement des invités, il y aura assemblée générale tandis que les épouses des membres auront un programme spécial jusqu'à 16h30. Peu après, les autorités municipales offriront une réception à tous les participants et leurs épouses à l'hôtel de ville.

Enfin, après le souper à l'Albatros et la conférence du gouverneur Jean-Pierre Lefebvre, les invités pourront s'amuser ferme au cours d'une soirée dansante qui se déroulera au même endroit.

Mlle Claire Déry a dirigé une initiation-modèle à l'hôtel Windsor de Montréal

VICTORIANVILLE (R.L.) — Mlle Claire Déry de Victoriaville, régente d'état, représentante et consultante suprême des Filles d'Isabelle, a dirigé une initiation-modèle lors d'un congrès de ce mouvement qui a eu lieu ce mois-ci à l'hôtel Windsor de Montréal. C'est Mme Louise Langlois, régente du cercle Rose-Hélène, qui recevait les représentantes des cercles.

Le congrès était sous la présidence d'honneur de Mme Anna Walsh, régente suprême.

On notait aussi la présence de l'abbé Langevin, aumônier d'état, de l'évêque de Mont-Laurier et de Mgr Alphonse Roux, aumônier du cercle du même nom à Victoriaville.

On notait de plus la présence de 147 régentes de cercles québécois. Au banquet du congrès, on a compté plus de 1,000 convives. La robe longue était de mise à ce banquet qui fut de toute beauté et s'avéra un succès complet.



Le Salon Robert de Nicolet était le théâtre, depuis janvier, d'une série de cours de recyclage donnés aux barbiers de la région. Une douzaine d'entre eux ont suivi le cours de nouvelles coupes de

cheveux pour les jeunes. Sur la photo, l'instructeur du cours, M. Julien Gélinas de Grand'Mère, une partie du groupe qui suivait le cours, et à l'extrême droite, M. Robert Drouin propriétaire du Salon Robert.

Des coupes de cheveux pour plaire à tous les jeunes

NICOLET (P.M.) — Les jeunes du centre du Québec qui suivent de près la mode, pourront désormais respirer mieux, ainsi que leurs cheveux, grâce à une initiative de gouvernement. Par l'intermédiaire du Centre de formation professionnelle du Cap-de-la-Madeleine, une douzaine de barbiers ont pu suivre un cours de recyclage destiné aux nouvelles coupes de cheveux pour ceux qui aiment les porter longs, du moins plus que la moyenne.

Consentis que cette initiative pourrait amener les jeunes à choisir une coupe de cheveux qui les avantagerait, les barbiers ont bien répondu à l'invitation. Le cours était d'une durée de 30 heures et a débuté en janvier, pour se terminer cette semaine. Les cours se donnaient au Salon Robert de Nicolet et étaient sous la responsabilité d'un moniteur qualifié, M. Julien Gélinas de Grand'Mère. M. Gélinas avait fait un stage en Europe pour apprendre les nouvelles techniques de coupes de che-

veux longs, selon les dernières modes. Déjà selon M. Robert Drouin, propriétaire du Salon Robert, la réponse des jeunes est des plus favorables. Ces derniers essaient les nouvelles coiffures et en repartent satisfaits, surtout leurs petites amies, semble-t-il. Cette initiative correspondait donc à un besoin réel chez la population jeune. D'autres cours dans les do-

JOUEZ

MELO

le nouvelliste

'5000 en argent à gagner

éditorial

M. Louis Robichaud a posé un geste magnanime

L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis-J. Robichaud, a causé une véritable surprise, lundi, lorsqu'il a annoncé son intention de démissionner de la direction du parti libéral de cette province à la fin de la session qui débutera le 2 mars.

Une rumeur en ce sens avait circulé après la défaite du parti libéral en octobre dernier aux mains du parti conservateur, dirigé par M. Richard Hatfield. Mais personne n'y croyait vraiment. M. Robichaud qui fut le premier ministre du Nouveau-Brunswick durant dix ans est un homme relativement jeune. En 1960, il devenait, à 34 ans, le benjamin des premiers ministres du Canada.

M. Robichaud aurait très bien pu s'accrocher à son poste, surtout qu'il est encore dans la fleur de l'âge, 45 ans. Cependant, il a préféré se retirer. "Le temps est venu, a-t-il dit, de laisser ce poste que j'aime à un homme ou une femme ayant des idées nouvelles, une stratégie nouvelle, des méthodes nouvelles, une image nouvelle et une vigueur nouvelle".

Tous les partis politiques auraient avantage à changer de chef après dix ou douze ans, cela afin de se

renouveler, de se rajeunir. M. Robichaud l'a compris et c'est tout en son honneur.

Nos voisins du Sud, les Américains limitent le mandat de leur président à deux termes seulement, soit huit ans. Ces changements fréquents ont sûrement fait en sorte que les Etats-Unis n'ont jamais connu de ces régimes sclérosés dont nous avons parfois hérité au Canada dus principalement à une trop longue période de longévité de leurs dirigeants. Nous pourrions citer les régimes Tasche-reau, Duplessis et Bennett.

L'ancien premier ministre Robichaud imite ainsi M. John Roberts, qui lui, quitte en pleine gloire alors que son parti avait besoin de sang nouveau. En somme, ce ne sont pas tellement les partis qu'il faut changer souvent mais les hommes qui les dirigent.

Il est probable que le parti libéral du Québec n'aurait pas repris le pouvoir en avril 1970 avec M. Jean Lesage, bien que ce dernier possédait une expérience et un prestige infiniment plus grand que M. Robert Bourassa.

M. Robichaud peut se retirer la tête haute car il a fait énormément pour sa province. Premier Acadien à

diriger les destinées du Nouveau-Brunswick, il a contribué largement à faire avancer le fait français non seulement dans sa province mais également à travers tout le Canada.

L'ancien premier ministre libéral a suscité de nombreux changements, y compris un programme radical de réforme municipale, cela après la plus longue lutte parlementaire de l'histoire de cette province.

M. Louis J. Robichaud a refusé de préciser ses projets d'avenir, se bornant à déclarer qu'il demeurerait dans la vie publique.

Nous ne serions nullement surpris qu'il entreprenne une seconde carrière politique, cette fois sur la scène fédérale. On se souvient que M. Robichaud avait été sérieusement tenté de se présenter au congrès de leadership du parti libéral fédéral en 1968 pour trouver un successeur à M. Lester B. Pearson. Il pourrait facilement devenir le chef de file des libéraux fédéraux au Nouveau-Brunswick. Nul doute que M. Trudeau, s'il était réélu à l'automne ou l'an prochain, lui ferait une place de choix dans son cabinet.

Sylvio Saint-Amant



Analyse

Une activité sportive qui fait connaître Drummondville sur la scène nationale

Le septième tournoi international de hockey midget de Drummondville qui a pris fin le 14 février a été clôturé officiellement samedi dernier au cours d'une soirée à laquelle participaient la plupart des personnes qui ont contribué de près à la tenue d'une telle compétition.

Ce spectacle grandiose, qui a attiré 43.700 personnes durant les douze jours qu'il a été présenté, mérite d'être souligné. Rappelons d'abord que depuis 1964, année de sa fonda-

trement n'auraient pas l'occasion de vivre une telle expérience peuvent ainsi démontrer leur savoir-faire dans un tournoi où la détermination et le désir de vaincre doivent occuper une place de choix pour triompher de l'adversaire.

En plus de permettre aux joueurs de pratiquer leur sport préféré dans une ambiance tout à fait spéciale, on procure à des milliers de fervents sportifs une saine détente, attendue chaque année avec impatience.

Le tournoi international de hockey midget de Drummondville contribue également à promouvoir le hockey mineur qui bien souvent dans le passé, hélas, n'a pas occupé la place qu'il aurait dû. Le hockey professionnel en retire aussi des avantages puisque les nombreux dépistés qui assistent aux joutes ont la possibilité d'y découvrir de futures grandes étoiles.

Roger Cournoyer

Le père du tournoi midget, Roger Cournoyer, mérite notre admiration pour l'énergie qu'il a dû déployer pour mettre sur pied et surtout pour assurer la continuité de cette grande compétition. Peu après la fin du 7e tournoi, une rumeur fondée voulait qu'à cause de l'échec financier de cette dernière édition, la compétition ne se renouvelerait peut-être plus. Mais le succès qu'elle a remporté dans tous les autres domaines a décidé M. Cournoyer à mettre en branle peu après la compétition de 1972. Le nombre d'équipes sera abaissé, mais loin de perdre sa qualité, le tournoi n'en sera que mieux structuré. Nous lui souhaitons une longue vie car nous croyons fermement en sa valeur.

par Benoît Aubry

tion, le tournoi midget de Drummondville a permis à 412 équipes d'évoluer devant 230.700 spectateurs.

Un tournoi de cette trempe permet de mieux faire connaître Drummondville et le Québec à l'extérieur. On sait qu'au cours de la dernière compétition, 17 formations venaient de l'Ontario, tandis que le Michigan (E.U.), la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau Brunswick étaient représentés par une équipe chacun. Dans la presque totalité des cas, ces joueurs ainsi que le personnel qui les accompagnait repartaient tout à fait enchantés de leur séjour, dû en grande partie à l'aimable hospitalité de leurs hôtes. Les témoignages de reconnaissance et d'amitié reçus après chaque tournoi démontrent ce fait qui ne peut être que bénéfique à une époque où on tente de mettre l'accent sur le dialogue et les échanges de toutes sortes afin de favoriser l'unité et la paix.

Développement du hockey mineur

Des centaines de jeunes hockeyeurs qui au-

Le scoutisme: un mouvement d'avant-garde

Les deux premiers astronautes à faire la conquête de la lune, Neil Armstrong et Edwin Aldrin, furent d'authentiques scouts. Le premier fut "Eagle Scout". Le second, scout de 2e classe.

Non seulement ont-ils appartenu au mouvement. Mais il furent aussi "éclairés" parce que, au péril de leur vie, ils sont partis en reconnaissance pour s'assurer que le voyage à la lune devrait être considéré comme une possibilité.

C'est dire qu'être éclairé, ou scout pour conserver le terme anglais, c'est par définition "accepter de sortir des chemins battus et partir en reconnaissance sur des voies souvent dangereuses ou d'autres s'aventureront par la suite".

Par extension, est éclairé ou scout celui qui appartient au mouvement, dès l'enfance, se découvre, s'exerce et s'affermir cette vocation du plus grand service.

C'est à volonté que nous parlons d'un "mouvement". Car le scoutisme est vie. Il évolue avec le temps. Il est à l'avant-garde du présent, et orienté vers l'avenir.

Si ce n'était pas le cas, le scoutisme serait alors une "institution" scellée dans le passé. Il faudrait supposer que son fondateur, Baden Powell, refuserait aujourd'hui de monter en avion, écrirait son courrier à la lumière d'une lampe à pétrole et s'interdirait d'éteindre la radio, sous prétexte que l'aéronautique, l'électricité et la maîtrise des ondes étaient à peine inventées de son temps.

Mais puisque le scoutisme est indéniablement un mouvement, il s'agit de dégager du premier camp scout, organisé à titre expérimental sur l'île de Brownsea du 25 juillet au 9 août 1907, les objectifs visés, la méthode employée et les principes développés et de vivre, à partir de cette analyse, un scoutisme différent de celui du début du siècle, mais fidèle à ce qui a fait son originalité.

"Être à l'avant-garde, c'est connaître sa direction. Et sur le plan de la vie, c'est déterminer ce qui, dans le présent, prépare l'avenir. C'est également une recherche qui exige des choix et des engagements qui deviennent autant de paris sur l'avenir".

Ce sont là des opinions de Philippe Nicole,

L'art de bien préparer un congrès politique

Les dirigeants du Parti québécois ne sont certes pas des novices dans l'art de bien préparer un congrès politique. Faisant preuve d'un zèle néophyte, ils n'ont rien ménagé pour s'attirer une clientèle importante en vue du prochain congrès à la direction du parti qui aura lieu au cours de la fin de semaine à Québec.

Naturellement, on ne saurait reprocher aux péquistes de tout mettre en oeuvre pour faire de ce congrès une réussite. Mais, le moins que l'on puisse dire c'est que les procédés utilisés jusqu'à présent nous laissent un peu perplexes.

La grande aventure de ce "pré-congrès" a été amorcée il y a quelques semaines à peine lorsque M. André Larocque, qui est membre du conseil exécutif du PQ, annonçait qu'il se présenterait à la direction du parti contre le chef actuel M. René Lévesque.

Un deuxième son de cloche devait se faire entendre au cours des derniers jours. Cette fois, c'est le leader du Parti québécois à l'Assemblée nationale, le docteur Camille Laurin, qui déclarait qu'un "espion fédéraliste" s'était infiltré dans la hiérarchie du mouvement indépendantiste. Naturellement, M. Laurin se garde bien de dévoiler des noms immédiatement. Pour lui, le congrès de fin de semaine est l'occasion toute désignée pour mettre à blanc cet espion...

Il semble donc qu'actuellement toutes les actions posées par les diri-

geants du Parti québécois convergent inévitablement vers ce rassemblement des forces péquistes en fin de semaine à Québec. Nous sommes donc portés à croire qu'il s'agit d'un véritable spectacle que les dirigeants du parti désirent offrir à leurs membres.

Naturellement, on ne saurait minimiser le travail qui est susceptible d'être réalisé au cours de ces deux jours de congrès. Les militants du PQ ont du pain sur la planche et auraient pu se passer de ces bouffonneries politiques de leurs dirigeants.

Lorsque M. Larocque a décidé de se porter candidat à la direction du parti contre le chef "incontesté" du PQ, M. Lévesque, on était porté à croire que les dirigeants du PQ désiraient à tout prix qu'il y ait une lutte quelconque à la direction du parti. Pourquoi? Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la Société Radio-Canada a décidé il y a trois ans de ne plus "couvrir" les congrès politiques où il n'y aurait pas d'élection à la direction d'un parti.

Naturellement, si M. Lévesque eût été élu par acclamation, le PQ se privait d'une importante source de publicité. Il fallait donc trouver une solution à ce problème et la venue d'un candidat qui n'a aucune chance contre un René Lévesque en "pleine gloire" permettait au PQ de déjouer les règlements pour le moins ridicules de la société d'Etat.

Nous aurions cru à une véritable

lutte au niveau de la direction du parti si un homme comme le docteur Camille Laurin eût décidé de se porter candidat à la direction du PQ. Mais tel n'est pas le cas. On a créé un "semblant" de lutte et il n'est pas dit qu'à la dernière minute M. Larocque se désiste en faveur de M. Lévesque.

Il en est de même de la déclaration, pour le moins surprenante, du docteur Laurin. Ainsi, les dirigeants du PQ ont découvert, quelques jours seulement avant le congrès, qu'un "espion fédéraliste" se serait glissé dans la hiérarchie du parti. Cette déclaration de M. Laurin nous rappelle, très étrangement, les tactiques des vieux routiers de la politique qui déclaraient la veille d'une réunion électorale qu'ils dénonceraient publiquement certaines personnes qui s'étaient immiscées dans leur organisation pour semer la zizanie. Mais, le jour venu rien de concret se produisait.

Espérons que M. Laurin n'ait pas été à la même école que ces politiciens de la vieille garde et qu'il prouvera devant les membres de son groupement ce qu'il vient d'avancer. Nul doute que les militants du PQ ne veulent pas assister à une sorte de "coup de la Brink's" à la renverse. Nous aurons certainement l'occasion de connaître le fond de cette histoire au cours de la fin de semaine... du moins nous l'espérons grandement.

Réjean LACOMBE

vosre / opinion

Polyvalente, tu me fais peur

Il me faisait plaisir de répondre à une invitation pour une rencontre parents-maîtres à l'école polyvalente Val-Mauricie, mercredi soir le 10 février dernier.

J'ai constaté et j'ai pu toucher de près un problème épineux. On parle d'injustice faite aux élèves du Québec avec les grèves tonnantes des enseignants (Nouveliste, jeudi 11 fév.). Je pense qu'on peut en ajouter une autre, non moins flagrante, celle du manque de surveillance ou de contrôle envers nos jeunes. N'oublions pas qu'en secondaire un et deux, nos jeunes ont en moyenne treize et quatorze ans. Ils apportent à la maison trois bulletins par année. Pour ce qui est des feuilles de contrôle devant être signés par les parents, si les enfants ne les remettent pas à ceux-ci, d'après mon expérience ceci passe habituellement inaperçu. Loin est mon idée de blâmer les enseignants qui sont vraiment débordés avec cette rotation de cours et qui doivent

avoir affaire à une moyenne de 150 élèves par professeur, mais je ne m'explique pas un régime aussi libéral pour des enfants de cet âge. Le rapport Parent prévoyait une solution dans l'application du système du "tutorat", disons qu'il prévoyait une personne responsable par vingt ou trente élèves. On a dû renvoyer le projet aux calendes grecques puisque M. Bruno Sigmen nous informait que le gouvernement songe même à faire disparaître les animateurs de groupes. Eh bien là, c'est vraiment le glas qui sonnera, si nous trouvons que nos enfants manquaient de surveillance... on a rien vu.

Doit-on laisser évoluer nos jeunes sans souci de leurs succès ou échecs? Est-il facile de rencontrer les professeurs.

J'ai l'impression que la majorité des enfants de treize, quatorze et même quinze ans sont inconscients et souvent très indifférents à leurs études s'ils ne sont pas stimulés. Je suis persuadée qu'il devrait exister des moyens pour que l'enfant de cet âge soit mieux suivi et dirigé, ceci éviterait sûrement des retards et des regrets lorsqu'il aura atteint sa pleine maturité. Les responsabilités sont énormes et a-t-on pensé au temps pré-

cieux que les enfants de cet âge ont toute liberté de gaspiller.

Les vieilles structures d'autrefois ont été abolies, on a tué le bénévolat, on fait face à un monde nouveau, c'est bien sûr, mais il reste que des adolescents demeurent des adolescents et je conçois difficilement de les traiter comme des étudiants d'université.

L. Corriveau

225, 12^e rue

Shawinigan-Sud, Qué.

Congrès créditiste manqué

Faute de participants... une quinzaine de personnes... le congrès créditiste régional, section de Québec, qui devait se tenir dans Saint-Sauveur, château-fort du crédit social, a été contremandé. On a prétendu que le mauvais temps avait refroidi l'ardeur des créditistes.

C'est un peu simpliste comme raison de ce manque de participation. La première raison, c'est que les créditistes de Saint-Sauveur ne partagent pas les idées des Caouette et Samson sur leur appui à 200 pour cent des mesures de guerre, lesquelles restreignent la liberté des individus, alors que le crédit social se réclame le plus grand défenseur des libertés.

L'autre raison encore plus valable de ce congrès manqué, c'est que les membres des syndicats se recrutent en majorité dans le quartier ouvrier de Saint-Sauveur. Comme les chefs syndicaux sont toujours la cible des Caouette et Samson, les travailleurs syndiqués ont voulu marquer leur protestation par leur abstention au congrès.

Si les Caouette et Samson, au lieu de vouloir détruire les chefs ouvriers, cherchaient plutôt à se les allier, les travailleurs de Saint-Sauveur et d'ailleurs se montreraient aussi disposés envers le crédit social, qu'ils l'ont prouvé dans le passé avant les événements d'octobre et les attaques contre les chefs ouvriers.

Maurice Dussault, 26, boul. des Alliés, Québec 3

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDE LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	24.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	19.00	10.00	4.00
Autres pays:	50.00	26.00	14.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence Franco-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

Cyrille Lafrenière,
Commissaire du district,
Trois-Rivières

entre/voisins

● La Sûreté municipale de Drummondville a déploré quelques accrochages au cours de la journée de mardi, mais rien de grave n'a été signalé.

● Les membres du club Lions de Drummondville se réuniront ce soir pour leur souper bi-hebdomadaire au motel Albatros. Il y aura un conférencier mais son nom n'a pas été divulgué.

● Le concours d'art oratoire du club Lions de Drummondville est en marche. On indique que 700 élèves y sont intéressés. De plus amples détails seront fournis ce soir par le lion Bruckert.

● Le ministère des Affaires culturelles en collaboration avec le Service de la récréation de Drummondville, présentera un vernissage jeudi le 25 février à 20 heures, à la mezzanine de la Caisse populaire St-Frédéric, à l'occasion de l'exposition "Les peintres de la Gaspésie", qui se tiendra du 25 février au 1er mars inclusivement.

● C'est ce soir qu'aura lieu la finale régionale oratoire Optimiste. Elle se déroulera à l'école Jean-Raimbault à compter de 8 heures. On se souvient que l'an dernier, c'est un p'tit gars de Drummondville qui s'est rendu en finale internationale à Los Angeles.

● Au même moment, débutera la joute mettant aux prises les Ducs de Trois-Rivières aux Rangers de Drummondville, directement du Centre civique.



M. Pierre Saucier, vice-président du bureau de surveillance du cinéma au Québec, a rencontré quelques membres du clergé du diocèse. Il est ici en compagnie de M. Marcel Labbé, gérant de cinéma de Drummondville, de Mgr Antonio Parenteau, curé de St-Joseph de Drummondville et de l'abbé Arthur Auger, directeur de la formation au comité d'information chrétienne. (Photo Benoit Aubry)

● D'autre part, le 7 mars, il y aura rencontre de zone des clubs Optimistes à Drummondville. Déjà 21 couples de la ville ont assuré les organisateurs de leur présence. Un après-midi d'activités au Centre culturel a été organisé pour les épouses des membres.

● Le comité protecteur des guides tient à remercier la population drummondvilloise pour sa réponse empressée lors de la partie de cartes annuelle. Au cours de la soirée, grâce à la générosité des commanditaires, on a pu distribuer 48 prix de présence, quatre autres prix dans un tirage spécial, et un goûter. Cette soirée était sous la présidence d'honneur de Mme Philippe Bernier, maïresse.

● "Comme il y a dans le monde, des causes collectives de déchristianisation, il doit y avoir dans l'Eglise des groupements organisés qui travaillent à faire comprendre le message du Christ dans son Evangile. Voilà la nécessité d'un mouvement tel que celui des Femmes chrétiennes". Le CIC rapporte cette parole de Mgr P.E. Charbonneau, dans le but de mieux faire connaître le mouvement.

● Les détectives de Victoriaville ont été appelés au marché Démon de cette ville alors que trois jeunes avaient été pris à faire du vol à l'étalage. Au même endroit, les détectives enquêtent sur une cliente qui a tenté de passer un faux chèque au montant de \$40.



Un nouveau membre Richelieu a été intronisé lors du souper hebdomadaire, au club de Nicolet. Il s'agit du jeune notaire Pierre Martel. Il était parrainé par M. Lucien Houde (évaluation), à droite et le président Yves Hébert surveille la scène de près, afin de ne pas perdre son autorité. (Photo Pierre Wibaut)

● Les Filles d'Isabelle du cercle Mgr-Roux de Victoriaville ont accueilli chaleureusement leurs nouvelles sœurs initiées lors de l'assemblée. La prochaine réunion mensuelle aura lieu le 2 mars.

● M. Raymond Vaillancourt, président de la ligue de hockey commerciale de Victoriaville, tient à remercier tous ceux qui ont travaillé à l'organisation ou ont participé à la joute hors-concours contre les Etincelles de Sherbrooke.

● Le jeune Jean Caron, 13 ans, qui fut blessé dans un accident d'automobile survenu sur le boulevard Gamache à Victoriaville, lundi matin, se remet bien d'une intervention chirurgicale pratiquée mardi. Le garçon a subi une rupture de la rate et à cause d'hémorragie interne, les médecins lui enlevèrent la rate. Son état est présentement satisfaisant. Jean Caron est le fils de M. et Mme Robert Caron de Victoriaville.

● Les membres du comité féminin du club Lions de Victoriaville donneront une conférence de presse au motel Calibri, à 15 heures, cet après-midi. Il sera probablement question du défilé de modes que les lionnettes organisent dans les cadres de la campagne de charité du club Lions.

● Un automobiliste aventureux a retardé de quelques minutes le déneigement dans les rues de Nicolet hier. Voulant passer à l'avant de la puissante souffleuse, le conducteur de l'auto perdit la maîtrise de son véhicule qui après quelques carambolages, alla s'arrêter dans un banc de neige. Les employés de la ville durent unir leurs efforts pour le tirer de cette fâcheuse position.

● La ville de Nicolet ne dépassera tout probablement pas son budget, relativement au déneigement. En effet, dans le budget de la présente année qui commence au début de janvier, on a prévu \$18,000 et l'an dernier, le déneigement avait coûté aux contribuables \$14,000 en tout. Et à ce jour, la ville n'a que \$8,500 de dépensé à cet item de déneigement.



Le père Réal Hogues, était le conférencier au souper mixte du club des Francs de Drummondville. Il est entouré du président Roger Simard, et son épouse, de même que du secrétaire Germain Gagnon et son épouse. (Photo Benoit Aubry).

Le père Hogues au club des Francs Le monde entier deviendra un jour communiste

par Benoit AUBRY

DRUMMONDVILLE — Le père Réal Hogues, conférencier de grande renommée, est d'avis qu'à l'issue de la guerre au Vietnam, ce pays deviendra entièrement communiste. Il s'est d'autre part, dit convaincu qu'après le Vietnam, l'Australie deviendrait communiste à son tour. "Ce sera le prochain pas", a-t-il dit, mentionnant que leur présence dans la guerre au Vietnam présentement n'est pas étrangère à ce qui se produira.

Le père Hogues a fait ces déclarations devant le club des Francs de Drummondville, alors qu'il avait été invité pour prononcer la conférence au

club, réuni au motel Albatros. De plus, le père Hogues a-t-il affirmé, le monde entier deviendra un jour communiste, précisant toutefois qu'il était moins certain qu'il y resterait.

Le conférencier, qui anime présentement une émission à la station radiophonique CHR de Drummondville, a séjourné durant un mois au Vietnam en 1967 alors qu'il était correspondant pour la station CISM de Montréal. Après avoir décroché plusieurs diplômes dans différentes universités, dont un en information, le conférencier a eu l'occasion de parcourir le

monde à quelques reprises. Etabli à Drummondville depuis 2 ans et demi, à la maison des Peres Monfortains, le Père Hogues n'en est pas à sa première expérience radiophonique puisqu'il a animé pendant huit ans l'émission "Eclairciez-moi s.v.p." sur les ondes de CIMS. Il animera également une nouvelle émission sur les ondes de CFDM-FM, Drummondville d'ici peu de temps.

A une question visant à lui faire dire ce qu'il pensait de la guerre, le père Hogues a révélé mardi soir qu'évidemment, il s'agissait d'une chose terrible mais que "les êtres humains ne sont pas encore assez évolués pour l'éviter".

Le Centre culturel n'est pas un éléphant blanc

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Le Centre culturel de Drummondville a souvent été considéré comme un éléphant blanc par quelques-uns, mais qu'il suffise d'examiner les compilations du mois de janvier concernant le nombre d'activités à l'intention de toute la population, et qu'il suffise également de constater le nombre imposant de 8,500 personnes ayant assisté à ces manifestations (cours, répétitions ou spectacles) pour se rendre compte qu'il n'en est rien.

Les chiffres suivants rapportent l'utilisation maximum des locaux du Centre culturel, selon les activités organisées par le service de la récréation au cours du mois de janvier. En effet, le rapport mensuel du régisseur des arts, M. Michel Trudel, rapporte quelque trois cents heures de travail, la signature d'une trentaine de contrats relativement à des spectacles présentés tel le Maxi-Musique, ou devant prendre l'affiche à des dates ultérieures. Le rapport mentionne également la

location de différentes salles de danse, de musique, d'arts plastiques, d'artisanat, ainsi que la grande scène, à des groupes d'artistes, pour fins de répétitions, de réunions ou de cours.

La piscine

De plus, la piscine du Centre culturel n'a pas chômé au cours du mois de janvier. Elle a été occupée tour à tour par les Scouts, par l'équipe de natation "Les Requins", par les Optimistes, par les étudiants du CEGEP, par l'équipe de plongée sous-marine "Club Drakkar". On y a dispensé des cours de natation pour bébés, des cours de plongeon, des cours de sécurité aquatique, en plus du water-polo et de la nage synchronisée.

Plus d'une vingtaine de nouveaux cours ont pris forme au cours du mois de janvier. Par exemple l'inauguration des cours de clairon, des cours de poterie et objets décoratifs, d'animation théâtrale, de dessin et peinture pour n'en nommer que quelques-uns. On a poursuivi également les cours d'arts plastiques pour enfants, des cours de diction et phonétique et plusieurs autres.

Notons aussi la reprise du Ciné-Club de Drummondville, grâce à la collaboration du collège de Drummondville et de M. Marcel Labbé avec le Service de la récréation. De grands succès ont été remportés dans le domaine du spectacle: signaux du Maxi-Musique où plus de 150 artistes locaux se sont produits sur scène.

Par ailleurs, le Service de la récréation a conclu une entente avec le Centre culturel de Châteauguay afin de présenter "Les peintres de la Gaspésie" dimanche le 7 mars. D'autres ententes du même genre seront souvent mises de l'avant par le Service

Des primes de \$63,396 seront versées à des entreprises de St-Clothilde et Arthabaska

QUEBEC (O.I.P.) — Deux entreprises du Québec, Fernand Letendre Inc., et Elphège Leclerc Inc., recevront du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, des subventions d'un montant total de \$63,396.50 pour des travaux d'expansion qu'elles ont mis en marche. Fernand Letendre Inc., fabricant de produits de béton à Drummondville, consacrera une somme de \$140,000 à l'agrandissement de la bâtisse actuelle et à l'achat de machines neuves. La prime initiale est de \$14,220.05 et lorsque les travaux seront complétés, elle aura atteint

\$35,225. Une entreprise de fabrication de portes et chassis et ateliers de rabotage Elphège Leclerc Inc., de Sainte-Clothilde, comté d'Arthabaska, a commencé des travaux d'expansion qui nécessiteront des investissements de \$112,696 pour lesquels des primes versées. Le premier versement de cette prime est de \$10,022.28. La construction de cette nouvelle bâtisse et l'achat de machines neuves permettront de simplifier les manoeuvres de manutention et d'augmenter la production.

région/sud

Deux morts dans un accident

Verdict de mort accidentelle rendu par le Dr Thibeault

ARTHABASKA (R.L.) — Un verdict de mort accidentelle sans responsabilité criminelle a été rendu par le docteur J. Arthur Thibeault, coroner du district judiciaire d'Arthabaska, à l'issue d'une enquête relative à un accident qui, le 4 janvier 1971, faisait deux morts et deux

blessés, à la sortie de Victoriaville. Les victimes dans cet accident étaient deux femmes de Drummondville qui voyageaient dans la même automobile, soit Mme Anny Roy et sa mère Mme Alfred Roy.

Cet accident avait aussi fait deux blessés, soit MM. Pierre-Etienne Forcier et Georges-Aimé Groux, deux hommes d'affaires avantageusement connus à Victoriaville.

D'après la disposition des deux automobiles impliquées après l'accident et aussi la version de différents témoins, l'accident serait survenu lorsque l'automobile conduite par Mme Gérard Perron (Anny Roy), qui circulait en direction de Princeville, aurait pris le bord de l'accotement à sa droite. En tentant de ramener l'automobile sur le droit chemin, la conductrice aurait perdu le contrôle de son véhicule qui obliqua vers la gauche, obstruant le passage de l'automobile conduite par M. Pierre-Etienne Forcier qui circulait en sens inverse. L'automobile de M. Forcier heurta celle de Mme Perron dans le côté droit, à la hauteur de la portière avant.

Une passagère d'une automobile qui a rencontré le véhicule des victimes à peine quelques secondes avant l'accident a raconté: "un peu avant la salle Windsor, nous avons rencontré un gros char pale. Une femme conduisait et j'ai vu la femme qui agissait comme si elle mettait son gant en conduisant".

Trois comités seront formés par les jeunes libéraux du comté de Drummond

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Les jeunes libéraux du comté de Drummond ont l'intention de mettre sur pied des comités d'animation, de recherches et de coordination. Cette décision a été prise au cours du dernier congrès.

Le comité d'animation, qui sera formé de personnes étant particulièrement sensibilisées aux problèmes du comté, aura pour but d'informer la population de ces problèmes et d'y chercher des solutions.

De son côté, le comité de recherches aura pour tâche de fournir de l'information au comité d'animation, tandis que le comité de coordination aura pour but principal de faire en sorte que la population soit mise au courant de l'activité de parti.

On mentionne que ces comités pourraient également s'étendre au niveau de chaque comté ainsi qu'à l'échelon provincial. Au niveau de la province, l'exécutif et la commission politique feraient partie du même comité. Des membres de cette commission auraient pour tâche de rechercher les problèmes majeurs du Québec.

Seconde offensive

Par ailleurs, les jeunes libé-

Initiative des Optimistes

Semaine du respect de la loi et du policier-éducateur

VICTORIEVILLE (R.L.) — La semaine du policier-éducateur et du respect de la loi aura lieu du 7 au 13 mars. Cette initiative des clubs Optimistes sera soulignée à Victoriaville. Le président de cette semaine est M. Majella Coriveau.

En marge de cette semaine spéciale, le club Optimiste demande: les gens d'aujourd'hui ont-ils la même notion de l'autorité qu'avaient nos parents? De plus en plus, tout est remis en question.

Est-ce un bien ou un mal, à vous de répondre? Ne serait-il pas préférable d'essayer de s'adapter à la situation actuelle plutôt que de juger et de faire des comparaisons avec ce qui existait dans notre temps?

Tous nous contestons d'une certaine façon lorsque nous dépassons la limite de vitesse permise, lorsque nous ne nous arrêtons pas en arrière d'un autobus d'écoliers, etc.

Piquer, c'est voler. Durant la semaine du 7 au 13 mars, le club Optimiste de Victoriaville fera aussi campagne pour faire comprendre à notre jeunesse que le vol à l'étalage est aussi défendu que les autres vols. Il faudra faire comprendre aux jeunes et aux parents les suites désastreuses d'un vol à l'étalage que le jeune aura commis comme un jeu. En fait, le but de la semaine du policier-éducateur et du respect de la loi est de nous aider à réfléchir sur l'importance de l'autorité.

Une soirée récréative à l'Association de chasse

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Une manifestation récréative publique est en organisation pour le samedi, 27 février, par l'Association chasse et pêche de Plessisville. Le lieu de rendez-vous est l'hôtel de ville de Plessisville. Le président de l'ACPP, M. Daniel Bouffard, a confié à un groupe de bonnes volontés la tâche de réaliser ce projet. L'ensemble musical Labrie est au programme pour la danse ce soir-là. Cette manifestation marque le début d'une série d'activités prévues pour les prochains mois à l'Association chasse et pêche de Plessisville.

Une initiative prise depuis un certain temps déjà à l'Association chasse et pêche de Plessisville remporte un succès qui va au-delà des prévisions. Il s'agit

de cours sur le maniement des armes à feu. Pour ces cours, des instructeurs sont à l'oeuvre sur une partie du territoire où l'ACPP recrute ses membres. Une série donnée à Princeville dernièrement a réuni 61 participants. Une autre série sera inaugurée, également à Princeville le lundi, 1er mars, et se poursuivra les mardi et jeudi, 2 et 4 mars, à l'école Sacré-Coeur. Les instructeurs seront MM. Sarto Blanchette, Gilles Croteau et Noël Pellerin.

Des certificats sont remis à la clôture des cours à ceux qui passent avec succès les examens requis. Ces certificats pourront servir pour obtenir les permis de chasse émis par les autorités provinciales concernées.

Poursuite des recherches pour retrouver Alice Paré

DRUMMONDVILLE (B.A.) — La Sûreté municipale de Drummondville, en collaboration avec les autres corps policiers du Québec, continuent toujours leurs recherches en vue de retrouver la jeune Alice Paré, 14 ans, du boulevard Mercure à Drummondville, disparue mercredi dernier, en fin d'après-midi, alors qu'elle revenait de son cours de musique.

Le capitaine Ange-Aimé Allard, qui s'occupe particulièrement de l'enquête, a révélé hier après-midi, que les indices et les informations se faisaient de plus en plus rares, au fur et à mesure que le temps s'écoulait. Cependant, il espère toujours re-

trouver l'adolescente en bonne santé. Le capitaine Allard a toutefois mentionné qu'il avait encore certains indices à vérifier. Naturellement, il n'est pas facile d'établir les causes de cette disparition, à peu près toutes les hypothèses pouvant être émises du fait qu'aucun renseignement précis n'a encore été apporté pour faire valoir une probabilité plus qu'une autre. Cependant une semaine entière s'étant déjà écoulée depuis la disparition de la jeune fille, l'hypothèse d'une fugue semble être tout-à-fait écartée, surtout si l'on considère que l'adolescente était très heureuse au foyer paternel, comme l'ont rapporté ses parents.

Deux jeunes hommes arrêtés à Drummondville

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Deux individus ont été arrêtés, vers 6 heures hier matin, près de la sortie de la route Transcanadienne, sur le boulevard St-Joseph à Drummondville. Les policiers municipaux de nuit, qui avaient trouvé l'allure louche des deux jeunes hommes qui prenaient place dans une automobile, ont effectivement découvert deux armes offensives dans leur véhicule, dont un

revolver sans provision pour lequel ils ne possédaient pas de permis.

Laurent Guillemette 22 ans, de St-Raphaël de Bellechasse et Réjean Picard, 18 ans, de Springfield, Mass., ont été écroués dans les cellules du poste de police. Ils devaient comparaître en cour hier, sous une accusation de port d'arme illégal.

DEVENEZ

MLLE SHAWINIGAN

Concours présenté par CHLN en collaboration avec Le Nouvelliste.

TENTEZ EN MEME TEMPS VOTRE CHANCE DE DEVENIR

MLLE TÉLÉ 7
(1971)

Gagnez des prix fabuleux

Conditions d'éligibilité

- être célibataire,
- âgée de 18 à 25 ans,
- avoir une personnalité intéressante, apparence agréable, facilité d'expression,
- Habiter la région desservie par notre journal,
- Nous faire parvenir photo récente, format 5 x 7, et quelques notes biographiques.

Postez au poste de radio CHLN 3550, Boulevard Royal, Trois-Rivières

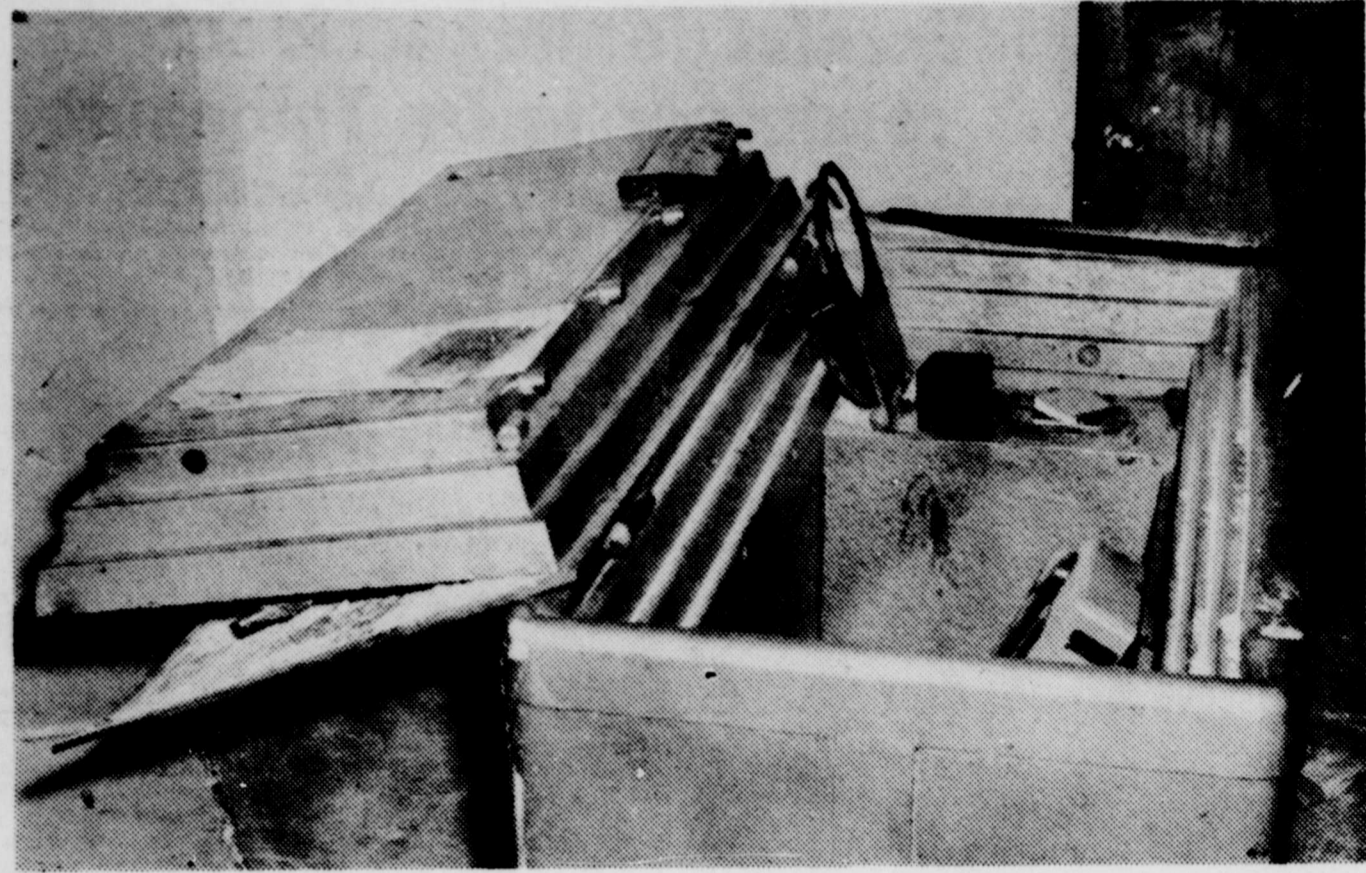
Nom:

Adresse:

Age: Tél.:

bien **VU** partout **TÉLÉ 7** SHERBROOKE

au coeur du québec



C'est dans cet état que les employés de la coopérative de Baieville, ont trouvé le coffre-fort de la meunerie, hier matin, à leur arrivée au travail. Les voleurs ont éventré le coffre de plus de 1,000 livres mais sans toutefois y découvrir le magot qu'ils attendaient. (Photo Pierre Wibaut)

Vol de marchandises à la Meunerie du Lac St-Pierre

Pénible travail pour déplacer et ouvrir un coffre-fort: le petit coffre qu'il contenait résiste!

par Pierre MANSEAU

BAIEVILLE — Le dernier rapport annuel de la Coopérative agricole du Lac Saint-Pierre, qui annonçait un chiffre d'affaires de plusieurs millions de dollars, constituait-il une invitation aux malfaiteurs en mal d'entreprises prospères? C'est la question que l'on peut se poser, à la suite de la visite qui a été effectuée à la succursale de Baieville de ce mouvement coopératif.

La meunerie, comme on l'appelle, a été victime d'un vol avec effraction, dans la nuit de mardi à mercredi. C'est M. Roger St-Germain, camionneur à l'emploi de la coopérative, qui a découvert le vol, mercredi matin. À son arrivée au travail, M. St-Germain a été attiré par un rouleau de papier que l'on retrouve ordinairement sur les machines à additionner. L'objet avait été égaré à l'extérieur par les voleurs, juste au-dessous de la fenêtre qui leur avait permis

de s'introduire à l'intérieur de la bâtisse. Les voleurs, la Sûreté du Québec suppose qu'ils étaient au moins deux, se sont introduits en brisant une fenêtre dans les bureaux avec le dessein bien arrêté de s'en prendre au coffre-fort. Leur victime était de taille, et c'est le cas de le dire, puisqu'ils durent déplacer le dit coffre d'une pesanture supérieure à mille livres. Les efforts quasi surhumains

que les malfaiteurs ont eu à déployer n'en valaient pas la chandelle. Les marques très ostensibles, du long et pénible travail qu'ils ont eu à fournir pour déplacer le coffre et ensuite l'ouvrir, ne leur rapportèrent que la découverte d'un millier de factures, de quelques pièces de monnaie, et à peine une centaine de dollars en tout. Ils ont découvert aussi que la grande porte du coffre cachait celle d'un coffre plus petit et qui contenait une somme assez intéressante. Mais ils n'ont pas réussi à se rendre maîtres de ce coffre, et durent se rabattre sur d'autres choses.

C'est ainsi qu'ils sont partis en apportant les trois machines à additionner d'une valeur de plus de \$300, une machine à écrire électrique d'une valeur de \$200, des outils pour quelque \$75. Ils n'ont pas manqué non plus de s'approprier le radio transistor du commis, M. Simon Morvan, au grand désespoir de ce dernier.

Il y a deux ans, la meunerie de Baieville avait reçu semblable visite, mais cette fois les voleurs n'avaient pas réussi à ouvrir le coffre. Bien que les factures soient toutes péleméle, les employés du bureau nous ont confirmé que les clients n'ont pas en s'en faire, ils recevront leur compte quand même, mais avec peut-être un tout petit peu de retard.

La Sûreté du Québec, détachement de Nicolet, a ouvert une enquête et déjà quelques pistes seraient suivies.

Des employés du département de la radiologie

Débrayage de quelques heures à l'hôpital de Joliette

par Jacques SAINT-ONGE

JOLIETTE — Spontanément, sans que la direction puisse parler à cette éventualité, vingt employés du département de la radiologie de l'hôpital Saint-Eusèbe ont débrayé durant quelques heures au début de la semaine.

Les techniciens en radiologie, assistants techniques et membres du personnel du bureau se sont retrouvés en face de l'immeuble, dès l'ouverture de l'hôpital, rue Manseau à Joliette.

Ils voulaient ainsi protester contre les lenteurs de la direction de l'hôpital Saint-Eusèbe à refondre une meilleure répartition du travail, à rééquilibrer des heures de travail mieux ajustées entre les vingt membres de cette section.

Le personnel en radiologie était exaspéré qu'après une demande en négociation portant

sur le sujet, l'administration maintienne une indifférence trop manifeste. Aussi spontanée que cette décision de piqueter, la réunion promise pour aujourd'hui par l'administration de Saint-Eusèbe permettait d'abréger une manifestation dont la durée n'aura été que de quelques heures.

Par ailleurs, le président du syndicat des employés de l'hôpital Saint-Eusèbe, M. Florian Morin, annonçait hier qu'une assemblée générale aura lieu ce

soir au siège social de la CSN, au 421 Lanauadière à Joliette.

La réunion prévue pour 20 h, portera sur le problème de main-d'oeuvre, occasionné par le transfert des patients chroniques de l'hôpital Saint-Eusèbe vers Saint-Charles.

Les employés de la section chronique de l'hôpital Saint-Eusèbe apprendront dans quelle mesure ils seront touchés par ce transfert qui, incidemment, doit connaître ses débuts très bientôt.

L'accusant de céder aux fermiers de l'Ouest

Le député Florian Côté opposé à un amendement proposé par le ministre de l'Agriculture

par Germain DION

OTTAWA (PC) — M. Florian Côté, ex-secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson s'est opposé, mardi à un amendement de ce dernier écartant la viande de bœuf et de veau de la considération du projet de loi fédéral sur la commercialisation des produits agricoles.

Le député libéral de Richelieu a accusé le ministre de céder ainsi aux pressions des fermiers de l'Ouest. "Si l'on accepte l'amendement du ministre, a déclaré M. Côté, devant un comité parlementaire, cela voudrait dire que les fermiers de l'Ouest continueraient à pratiquer un dumping de leurs produits agricoles sur le marché montréalais".

Un tel dumping est possible, de poursuivre le député, parce que les cultivateurs des Prairies achètent leurs grains à un prix inférieur à celui de leurs confrères du Québec. La Commission canadienne du blé est responsable de cette différenciation.

M. Côté espérait que la cotation des agences nationales de commercialisation, prônées par

le bill C-176, uniformiserait les prix du bœuf et du veau.

Mais la déclaration du ministre, témoin devant le comité hier, a mis fin à cette querelle. "On veut que de l'Ouest nous donne, au Québec, la même considération, pour les bovins et les veaux, que nous lui donnons en d'autres domaines", a affirmé M. Côté, dans une entrevue à la presse.

"Si le bill est bon en principe pour certaines denrées, il devrait l'être pour toutes". Présenter un projet de loi, excluant les viandes de bœuf et de veau, serait oeuvre incomplète. Il faudrait recommencer plus tard et présenter une nouvelle législation en ces domaines, selon M. Côté. Le fermier québécois s'étant transformé, il y a quelques années, à la production massive des viandes solognaises plus haut, le député de Richelieu se demande alors si le projet C-176 ne vise pas tout simplement à "contingenter le Québec", dans la production des poulets de grill.

Les viandes de l'Ouest, non touchées par la loi, pourraient accaparer le marché de Montréal. Mais les poulets de grill, soumis à la législation, seraient

soumis à une production restreinte.

La "guerre du poulet", on le sait, livrée par l'Ontario, a donné la réplique à la création au Québec de l'agence de commercialisation des oeufs (FEDCO). Le Québec produisant le poulet de grill à des taux très modiques, l'Ontario a établi depuis quelque temps un régime de licence et impose des amendes de \$500 à \$1,000 à quiconque importe du poulet de grill du Québec. En conséquence, les ventes y diminuent, pendant que le Québec ne réussit pas aussi bien à fermer sa frontière aux oeufs de l'Ontario, selon des experts.

Premier rebelle

M. Côté est le premier des 14 secrétaires parlementaires, démis par le premier ministre M. Trudeau de leurs fonctions, le 1er octobre, à se rebeller ouvertement contre le gouvernement. Il a expliqué toutefois dans son entrevue: "Je ne suis pas contre le ministre, mais contre un amendement, présenté par le ministre qui, à mon point de vue, ne répond pas aux besoins de l'agriculture de l'Est du Canada".

Recommandation du commissaire des incendies

Plainte d'incendiat contre Mme Yolande Dubois

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — A la suite d'une enquête qu'il a tenue au palais de justice d'Arthabaska, il y a une quinzaine de jours, le notaire Cyrille Delage, commissaire des incendies du Québec, a recommandé au procureur de la couronne du district judiciaire d'Arthabaska et au ministre de la Justice du Québec qu'une plainte d'incendiat soit portée contre Mme Yolande Dubois.

L'enquête, qui a eu lieu il y a quinze jours, faisait suite à un incendie qui a ravagé l'édifice Poitras, sur la rue Notre-Dame Est, en plein coeur de Victoriaville, à la toute fin de décembre 1969.

C'est à la demande du pro-

priétaire de cet édifice, M. Paul-Gérard Poitras, ainsi qu'à la demande de M. Fernand Guère, directeur du département des incendies de la ville de Victoriaville, que l'enquête du commissaire des incendies avait été demandée et fut instituée.

Témoignages

On se souviendra qu'à la suite des témoignages entendus lors de cette enquête menée par le commissaire Delage, il avait été démontré que Mme Yolande Dubois, propriétaire du magasin Vic Cosmétique, avait été vue dans son établissement à quelques reprises la journée de l'incendie et que des témoins l'avaient aperçue sortant de la marchandise du magasin pour

la placer dans une automobile. Le magasin Vic Cosmétique se trouvait dans l'édifice qui fut la proie des flammes et des témoignages démontrèrent que le feu avait pris naissance dans le magasin.

Dans son propre témoignage, Mme Yolande Dubois avait affirmé s'être rendue à son magasin Vic Cosmétique quelques minutes avant que le feu fut constaté.

Dans une autre partie de son témoignage, devant les nombreuses questions du commissaire Delage, Mme Dubois avait par ailleurs déclaré: "Je ne suis pas une incendiaire. Ce que je possède, je l'ai gagné honnêtement sans avoir jamais volé quelqu'un".

Lors des tempêtes à Joliette

Les enseignants doivent se rendre aux écoles

par Jacques SAINT-ONGE

JOLIETTE — Il n'y a pas que les administrations municipales de la région, les commerces, industries et multiples branches du métier qui subissent le fardé de brusques précipitations de neige de ces derniers jours.

Les enseignants de la commission scolaire de Joliette et ceux de la régionale Lanauadière doivent affronter un aspect nouveau d'un problème qui n'est pourtant pas nouveau: est-on tenu de se présenter aux écoles quand la logique des choses laisse supposer qu'en raison d'une tempête de neige les élèves ne s'y présenteront pas?

Sans que rien ne le laisse entendre, et à la surprise de la majorité des enseignants de la commission scolaire de Joliette, cette dernière a tranché la question il y a plusieurs jours. Une résolution adoptée par les

commissaires de Joliette laisse le libre choix aux élèves de rester ou de partir des écoles quand il y a tempête, mais oblige les professeurs à demeurer à leurs postes nonobstant l'infime pourcentage des présences.

Pour sa part, la commission scolaire Régionale n'a pas posé un geste similaire à celui de la commission de Joliette mais, déclare M. Jacques Lavallée, permanent de l'AE, n'en a pas moins interprété les règlements "à sa manière".

Clarifions, svp

M. Lavallée laissait entendre hier qu'une rencontre à ce sujet aurait lieu avec la commission Régionale, le même jour. L'Association reste désireuse de clarifier immédiatement l'aspect de ce problème "d'autant qu'en juin, il sera trop tard pour y voir", ajoute M. Jacques Lavallée. Selon ce dernier, les ensei-

gnants de la Régionale quittent l'école au rythme des élèves quand il y a tempête auparavant.

Une résolution des commissaires de la Régionale forçait cependant les membres des bureaux de direction et les employés de maintenance à rester au travail, quel que soit l'état du temps.

Cette mesure tente depuis peu à être appliquée au corps professoral si bien que les enseignants sont enjoint maintenant de rester aux écoles même si ces dernières sont fermées.

Le mécontentement à ce sujet semble donc vouloir s'implanter et on espère, du côté de l'Association, que la réunion d'hier permettra de clarifier les choses; l'aspect du problème pour les professeurs de la Régionale est d'autant délicat que certains des enseignants doivent souvent se déplacer de très loin pour pouvoir travailler.

FOCKINK GENEVER GIN WF SUPÉRIEUR

Année 1679

WYNAND FOCKINK

AMSTERDAM HOLLAND

WYNAND & COMPAGNIE LIMITÉE, MONTRÉAL, QUÉBEC

"J'suis d'bonne humeur," dit Claude Blanchard

"Un bon gros gin pour les gars sérieux comme moi"

Il y a plus de 200 ans, le genièvre devenait une des boissons favorites du Québec. Il continue de l'être. En fait, c'est une boisson dont le goût nous enchante.

Le genièvre Fockink Supérieur, c'est un authentique genièvre hollandais distillé au pays sous la stricte supervision de Wynand Fockink d'Amsterdam en Hollande, selon une recette exclusive qui date de 1679.

Si vous êtes un adepte du gros gin, vous choisirez le Fockink Supérieur, le vrai!

10 onces	167	\$2.35
25 onces	169A	\$5.45
40 onces	169B	\$8.30

Wynand Fockink Distribué par J. M. Douglas et Compagnie Ltée de Montréal. Une filiale de Les Distilleries Corby Ltée, Montréal.